



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ÉRABLE
VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Plessisville, que lors de la séance ordinaire du 12 août 2024 à 20 h, dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville située au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, le conseil devra statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Demande concernant l'immeuble situé au 1450, avenue Saint-Joseph dont la nature et l'effet sont d'accepter la construction d'un bâtiment multifamilial de quatre (4) logements sur le terrain au lieu de trois (3), comme prescrit à la grille des usages et normes pour la zone à dominance commerciale 160 du règlement 1703 sur le zonage de l'ancien territoire de la Paroisse de Plessisville.

QUE toute personne peut se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance, relativement à cette demande.

PLESSISVILLE, ce 17 juillet 2024

L'assistante-greffière,

A handwritten signature in blue ink that reads "Caroline Grégoire".

Caroline Grégoire